

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale :

AUTONYME R&D

Adresse :

Le Griottien - 14, rte de Ste Marguerite - 05000 GAP

Téléphone : 06.75.06.46.12

Certifie que

LA OU LE STAGIAIRE

Nom : brelet Prénom : paul

Sexe : F M

Né.e le : 26/04/2001

Adresse :

Les combes de la ribier 04200

Téléphone : 032291762 Mèl : paul.brelet@alltech.com

ÉTUDIANT.E EN BTS Services informatiques aux organisations option SISR SLAM

AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :

Cap Dominique Villars

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage : Du 04/01/2021 au 25/02/2021

Représentant une durée totale de 8 nombre de semaines / de mois (rayer la mention inutile).

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE À LA OU AU STAGIAIRE

La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de 700,00 €

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

OUI

NON

| Intitulé de la situation professionnelle | Activité(s) du référentiel concernées(s) |
|--|---|
| [STAGE 2] Développement logiciel Aprobe | A1.1.1 Analyse du cahier des charges d'un service à produire |
| | A1.2.4 Détermination des tests nécessaires à la validation |
| | A1.3.1 Test d'intégration et d'acceptation d'un service |
| | A1.3.2 Définition des éléments nécessaires à la continuité |
| | A1.3.4 Déploiement d'un service |
| | A1.4.1 Participation à un projet |
| | A1.4.3 Gestion des ressources |
| | A4.1.1 Proposition d'une solution applicative |
| | A4.1.4 Définition des caractéristiques d'une solution applicative |
| | A4.1.6 Gestion d'environnements de développement et de test |
| | A4.1.7 Développement, utilisation ou adaptation de composants |
| | A4.1.8 Réalisation des tests nécessaires à la validation |
| | A4.1.10 Rédaction d'une documentation d'utilisation |
| | A4.2.1 Analyse et correction d'un dysfonctionnement |
| | A4.2.3 Réalisation des tests nécessaires à la mise en production |
| | A5.1.1 Mise en place d'une gestion de configuration |
| | A5.1.3 Suivi d'une configuration et de ses éléments |
| | A5.2.3 Repérage des compléments de formation |
| A5.2.4 Étude d'une technologie, d'un composant, d'un outil | |
| [STAGE 2] Prototypage interface graphique Vprobe | A1.1.1 Analyse du cahier des charges d'un service à produire |
| | A4.1.1 Proposition d'une solution applicative |
| | A4.1.2 Conception ou adaptation de l'interface utilisateur |
| | A4.1.4 Définition des caractéristiques d'une solution applicative |
| | A4.1.5 Prototypage de composants logiciels |
| [STAGE 2] Développement du logiciel Vprobe (JavaFX) | A1.1.1 Analyse du cahier des charges d'un service à produire |
| | A1.4.1 Participation à un projet |
| | A4.1.1 Proposition d'une solution applicative |
| | A4.1.4 Définition des caractéristiques d'une solution applicative |
| | A4.1.7 Développement, utilisation ou adaptation de composants |
| | A4.1.10 Rédaction d'une documentation d'utilisation |
| | A4.2.1 Analyse et correction d'un dysfonctionnement |
| A5.2.4 Étude d'une technologie, d'un composant, d'un outil | |
| [STAGE 2] Développement du logiciel Vprobe (Web) | A1.1.1 Analyse du cahier des charges d'un service à produire |
| | A1.2.1 Élaboration et présentation d'un dossier de choix |

| | |
|---|---|
| | A1.2.4 Détermination des tests nécessaires à la validation |
| | A1.2.5 Définition des niveaux d'habilitation |
| | A1.3.1 Test d'intégration et d'acceptation d'un service |
| | A1.3.4 Déploiement d'un service |
| | A1.4.1 Participation à un projet |
| | A1.4.3 Gestion des ressources |
| | A2.1.2 Évaluation et maintien de la qualité d'un service |
| | A4.1.1 Proposition d'une solution applicative |
| | A4.1.4 Définition des caractéristiques d'une solution applicative |
| | A4.1.6 Gestion d'environnements de développement et de test |
| | A4.1.7 Développement, utilisation ou adaptation de composants |
| | A4.1.8 Réalisation des tests nécessaires à la validation |
| | A4.1.10 Rédaction d'une documentation d'utilisation |
| | A4.2.1 Analyse et correction d'un dysfonctionnement |
| | A4.2.3 Réalisation des tests nécessaires à la mise en production |
| | A5.2.3 Repérage des compléments de formation |
| | A5.2.4 Étude d'une technologie, d'un composant, d'un outil |
| [STAGE 2] GitHub WorkFlow / Linux / CI/CD | A1.1.1 Analyse du cahier des charges d'un service à produire |
| | A1.1.2 Étude de l'impact de l'intégration d'un service |
| | A1.2.3 Évaluation des risques liés à l'utilisation d'un service |
| | A1.3.4 Déploiement d'un service |
| | A1.4.1 Participation à un projet |
| | A5.1.1 Mise en place d'une gestion de configuration |
| | A5.1.3 Suivi d'une configuration et de ses éléments |
| | A5.2.3 Repérage des compléments de formation |
| | A5.2.4 Étude d'une technologie, d'un composant, d'un outil |

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

FAIT À Gap..... LE 26/02/2021
 Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Julien ROYER
 Directeur


